

L'avantage Tektrap



Le programme de crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE) est le programme fiscal incitatif le plus important au Canada et sans doute l'un des meilleurs au monde. Il vise à encourager les industries canadiennes de toutes tailles et de tous les secteurs à effectuer de la recherche et du développement au Canada afin de développer ou d'améliorer des produits et des procédés de haute technologie.

Chaque année, Consultation Tektrap réalise plus de 200 mandats de réclamation de crédits d'impôt RS&DE pour le bénéfice des entreprises du Québec et de l'Est de l'Ontario. L'expertise de Consultation Tektrap couvre à peu près tous les domaines techniques répondant aux besoins des industries qui investissent en RS&DE afin d'améliorer leurs produits, leurs procédés ou leurs équipements. L'élément essentiel de ce succès repose sur une équipe d'une quinzaine d'ingénieurs et de scientifiques expérimentés et hautement qualifiés au plan technique. Votre personnel technique n'éprouvera donc aucune difficulté à expliquer le contenu technique de vos travaux. Qu'ils soient ingénieurs en électricité, ingénieurs en mécanique, ingénieurs forestiers, informaticiens, agronomes, chimistes, physiciens, biologistes, métallurgistes, géologues ou mathématiciens, tous nos collaborateurs sont des seniors connaissant parfaitement le programme fiscal de crédits RS&DE.

Nous respectons également votre désir d'autonomie. Consultation Tektrap ne vous fera jamais signer un engagement de plus de deux ans. Vous nous confiez un mandat subséquent que si vous avez été satisfait du précédent. Après une ou deux réclamations, il se peut même que votre entreprise ait suffisamment apprivoisé le programme de crédits RS&DE pour pouvoir se dispenser de nos services. Si tel est votre désir, il nous fera toujours plaisir de vous conseiller au besoin. Nous croyons qu'il est préférable de bien servir un client, en respectant son autonomie, que de le lier avec un contrat à long terme.

Voici les différents forfaits que Consultation Tektrap vous offre :

Forfait « tout inclus »

Un scientifique de Consultation Tektrap, expert dans votre domaine, rencontrera en usine votre personnel technique afin de déterminer et d'évaluer les travaux en RS&DE exécutés lors des deux dernières années. Il analysera également les travaux en cours et ceux projetés. Il produira ensuite le rapport technique appuyant la réclamation de crédits RS&DE et remettra à votre comptable un rapport complet des dépenses admissibles pour la production des annexes T661 et RD-222 de vos déclarations d'impôt fédérales et provinciales.

Forfait « collaboration »

Si vous êtes familier avec le programme de crédits d'impôt, vous pouvez choisir de vous impliquer davantage dans la réclamation. Un scientifique de Consultation Tektrap rencontrera en usine votre personnel technique afin de déterminer et d'évaluer les travaux en RS&DE exécutés durant l'année. Votre personnel produira la première ébauche du rapport technique et le scientifique commentera par la suite chacune des versions convergeant vers le rapport final. Il supervisera également votre rapport des dépenses admissibles. La tarification est alors inférieure à celle du forfait « tout inclus ».

Forfait « assistance »

Si vous êtes très familier avec le programme de crédits d'impôt, vous pouvez décider de piloter vous-même la réclamation. Un scientifique de Consultation Tektrap rencontrera en usine votre personnel technique afin de déterminer et d'évaluer les travaux en RS&DE exécutés durant l'année. C'est votre personnel qui produira la totalité du rapport technique et du rapport des dépenses admissibles. Le scientifique commentera la première ébauche et la dernière version du rapport technique ainsi que la dernière version du rapport des dépenses. La tarification est alors basée sur un forfait par diem.

Président-fondateur de Consultation Tektrap, M. André Gagnon détient une maîtrise en génie électrique et un MBA spécialisé dans la gestion de l'innovation. Il connaît le programme de crédits d'impôt RS&DE depuis ses débuts en 1985. M. Gagnon a toujours oeuvré dans le domaine de l'innovation et est détenteur de plus de 15 brevets. Il a démarré trois entreprises durant sa carrière, dont deux oeuvrant au niveau international avec des exportations dans plus de 20 pays. M. Gagnon participe à la quasi-totalité des audits scientifiques en tant que négociateur auprès des autorités gouvernementales, assurant ainsi la défense des dossiers. Ses nombreuses années d'expérience en développement de produits ainsi que ses connaissances approfondies du programme lui ont permis de s'entourer d'une équipe d'une quinzaine d'ingénieurs et scientifiques qui, à leur tour, contribuent à vous servir.